

LIBYE

La fin des illusions



POINT DE VUE

Qadhafi dans le bon camp



ZOOM

Droits de l'homme en Irak



PORTRAIT

Iyad Allaoui
L'homme qui aime le pouvoir



CICR

L'emblème de la discorde



MEDIAS

Les médias face aux musulmans



Edito

Victoria Curzon Price
Présidente du Cermam

Professeur d'économie politique
à l'Université de Genève



La tyrannie de la majorité

C'est la perspective d'alternance, la stimulation de la concurrence politique, qui fait qu'une majorité au pouvoir ne va pas devenir trop « tyrannique ». Sinon, c'est la « tyrannie de la majorité », avatar de la démocratie mis en évidence par Alexis de Tocqueville en 1835 dans *De la Démocratie en Amérique*. Pour Tocqueville, la légitimité morale qu'acquiert le plus grand nombre pour toutes ses actions, dont celles d'opprimer les minorités, est très dangereuse : « [...] le pouvoir de tout faire, que je refuse à un seul de mes semblables, je ne l'accorderai jamais à plusieurs. » (Tome I, IIe partie, Chap. VII).

On cite souvent le cas d'Hitler, amené au pouvoir par un processus démocratique légitime et qui, par la suite, va abolir la démocratie qui l'a élu et saisir le pouvoir. C'est un cas extrême. Mais d'autres exemples moins dramatiques, mais potentiellement très conflictuels, nourrissent en permanence les chroniques, comme en Suisse où, par exemple, une majorité décide de

légaliser l'avortement, alors qu'une minorité y demeure farouchement opposée.

Comment arrive-t-on à réconcilier toutes ces différences, sans pour autant mettre en danger l'intégrité du pays ? La question est pertinente à l'heure où l'Iraq se dote d'une Constitution, et l'Égypte s'aventure dans des expériences électorales.

Voici quelques parades à la tyrannie de la majorité, trouvées (après maintes expérimentations) dans la « vieille Europe ». Une Assemblée constitutive doit se mettre d'accord sur une courte liste de droits fondamentaux devant s'appliquer à l'ensemble du peuple. Toute loi, votée par une majorité, devra se conformer à ces droits, et un Conseil constitutionnel y veillera. Il faut peut-être exclure d'emblée, dans la Constitution, toute faction ou parti politique qui aurait pour but la destruction même de la démocratie. Une autre garantie, mise en évidence par Montesquieu, est évidemment la séparation des pouvoirs. Finalement, il existe les structures fédéralistes, qui morcellent le pouvoir, mettent les entités politiques en concurrence, permettent aux citoyens de « voter », et favorisent l'épanouissement de la diversité sans porter atteinte à l'unité nationale.

La démocratie demande une vigilance permanente ! ■

La Libye dans le bon camp

Luis Martinez

Directeur de recherche au CERI - Sciences Po.
Auteur de *La Libye: la conversion d'un Etat terroriste*, London, Hurst, 2006 (à paraître).

L'inauguration, le 7 octobre 2004, du West Jamahiriyya Gas Project, scelle l'arrimage de la Libye à l'Europe : « Nous annonçons au monde que l'Italie et la Libye sont décidées à faire de la Méditerranée une mer de paix, une mer de commerce et de tourisme, une mer sous laquelle les pipelines de pétrole et de gaz joignent, à travers la Libye et l'Italie, l'Afrique et l'Europe ». De même, face aux inquiétudes européennes sur la question migratoire, la Libye est prête à accepter des « centres fermés » sur son sol. En février 2003, Tony Blair avait lancé l'idée de créer des « zones de protection » hors de l'Europe ; son projet a été repris, en août 2004, par Otto Schily, ministre de l'Intérieur allemand, et Giuseppe Pisanu, son homologue italien, qui ont lancé l'idée de créer des « centres fermés », en fait des camps où seraient instruits les demandes d'asile de migrants. A l'aube du XXIe siècle, le régime de M. Qadhafi tient à se mettre dans le « bon camp », celui composé des Etats-Unis et de ses alliés européens. ■

Sommaire

A lire dans ce numéro

Regards croisés

2

Libye, la fin des illusions
Qadhafi dans le bon camp

Agenda

3

Appels à contributions

Zoom

4

Droits de l'homme en Irak

Portrait

Iyad Allawi, le goût du pouvoir

Recherche en cours

Etude de l'architecture de la période islamique en Iran d'après une source inédite

Note de lecture

Al-Jazeera. How Arab TV News Challenged the World

4

Genève et le Monde

6

CICR: l'emblème de la discorde

Kiosque / Culture

7

Traducteurs et passeurs (II) :
l'Ecole de Tolède

Al-Hour al-Aïn :

« Les Belles Vierges »

A suivre...

8

Les musulmans face aux médias

REGARDS CROISES

Libye, la fin des illusions

Luis Martinez

Directeur de recherche au CERI - Sciences po. Auteur de *La Libye: la conversion d'un Etat terroriste*, London, Hurst, 2006 (à paraître).



Zidan Mohammed

Conférencier au département de Sciences politiques, Université Ettahadi, Syrte (Libye). Il rédige une thèse de doctorat sur *État et tribu dans le monde arabe à l'Université René Descartes, Paris*.



> Comment expliquez-vous le retour spectaculaire de la Libye sur la scène internationale ?

Luis Martinez: Le régime libyen a entrepris des changements sous la contrainte conjointe de trois facteurs: les sanctions internationales, la dissidence islamiste et la menace d'une guerre préventive. Sous l'embargo (1992-2003), le régime a ressenti, pour la première fois, un sentiment de vulnérabilité extrême qui l'a amené à des changements. La violence islamiste (1995-1998), et surtout le renversement rapide du régime de Saddam Hussein, ont érodé la certitude de la Jamahiriya à se maintenir dans ce nouvel environnement international. Car jusque-là les sanctions internationales ne soulevaient pas une grande inquiétude et M. Qadhafi semblait s'accommoder de faire de la Libye, la Cuba de la Méditerranée. Aussi un petit vent de panique a-t-il soufflé sur Tripoli; il a balayé les certitudes acquises sur les capacités du régime à résister à la pression conjointe d'une violence islamiste à l'intérieur et d'une menace de guerre préventive à l'extérieur.

Zidan Mohammed: Ce « retour » a été rendu possible par deux ensembles de circonstances assez particuliers, l'un régional et l'autre international. Sur le plan régional, la Libye a radicalement modifié sa politique à la fin du siècle dernier en s'orientant vers l'Afrique et en exprimant, à plusieurs reprises, son souhait de se retirer de la Ligue arabe. Sur le plan international, les événements d'Afghanistan et d'Irak ont modifié les règles du jeu dans la région du Moyen-Orient. Contrairement à la Syrie et à l'Iran, deux autres pays de « l'axe du mal », la Libye a saisi l'occasion de montrer sa volonté de faire de nouveau partie de la communauté internationale.

> Qadhafi était soumis à un double défi, local et international. Comment s'en est-il sorti indemne ?

L.M.: Surmontant les trois défis qui le menaçaient (dissidence islamiste armée, sanctions internationales et tentatives de coups d'Etat), le régime est parvenu à survivre et a exploité les deux opportunités qui se sont offertes à lui: les attentats du 11 septembre 2001 et l'invasion de l'Irak. En fin tacticien, Mouammar Qadhafi a intégré la Libye dans « la guerre contre le terrorisme mondial » et a construit une image de son pays, d'eldorado en Méditerranée, qui contraste avec l'illusion pétrolière en Irak. Cette conversion s'accompagne d'un nouveau langage adapté au standard de la communauté internationale, où fleurissent les termes de transparence, de lutte contre la corruption et de démocratie.

Z.M.: À mon avis, ces deux défis sont très liés. L'affaire de Lockerbie a imposé aux autorités libyennes une gestion prudente sur le plan intérieur. D'ailleurs, le colonel Qadhafi lui-même a avoué récemment dans l'un de ses discours qu'il avait subi un chantage de la part de plusieurs personnes, parfois proches, qui le présentaient comme affaibli par l'embargo américain. Sur le plan extérieur, il a fallu à Qadhafi trouver une solution pour faire sortir son pays de l'isolement politique et économique, même partiel. Encore une fois, c'est la politique africaine de la Libye, avec l'implication personnelle de Qadhafi dans le projet de l'Union africaine, qui a tout changé. Le soutien inconditionnel des pays africains à la Libye dans le différend qui l'oppose à la fois aux Etats-Unis et à la Grande Bretagne, suite à l'affaire Lockerbie, soutien exprimé lors du sommet de Ouagadougou en juin 1998, a obligé les Etats-Unis et la Grande Bretagne à reconsidérer leurs positions. Il faut noter ici le rôle médiateur joué par des pays arabes

tels que l'Égypte et l'Arabie saoudite dans le règlement de l'affaire Lockerbie.

Le régime révolutionnaire dispose encore de « chiens de garde » qui n'apprécient pas les changements du régime.

L. Martinez

> Existe-t-il des réformateurs en Libye ?

L.M.: Pour Seif el Islam, probable successeur, la Libye ne doit pas reproduire les erreurs du passé. Bien au contraire, elle doit exploiter ses avantages comparatifs et offrir à ses nouveaux alliés un approvisionnement énergétique nécessaire et une coopération dans les domaines de la sécurité et des migrations. Les nouvelles élites qui émergent dans les domaines pétrolier et sécuritaire, formées aux Etats-Unis, marginalisent progressivement les « révolutionnaires » formés en Europe de l'Est et pour qui l'Afrique ou le monde arabe étaient le devenir de la Libye. Parmi ces nouvelles élites, la Libye doit résolument s'ancrer dans le monde occidental. Mais comment défaire sans remous le régime révolutionnaire ? Celui-ci dispose encore de « chiens de garde » qui n'apprécient pas les changements du régime.

Z.M.: Je pense qu'il y a une réelle volonté de réforme qui s'exprime chez les jeunes, avec à leur tête Seif el Islam, le fils aîné de Qadhafi, qui ne cesse de réclamer des réformes dans tous les domaines. Mais cette volonté de réforme peut-elle prendre le dessus sur les réticences de la vieille garde, notamment les « révolutionnaires » ? C'est toute la question.

> La Jamahiriya peut-elle se démocratiser ?

L.M.: Je dirais que l'hypothèse d'un démantèlement progressif des structures politiques et sécuritaires du régime révolutionnaire est fort probable. Son rythme dépendra principalement du maintien de M. Qadhafi au pouvoir. De son vivant, on peut considérer que c'est à dose homéopathique que le démantèlement se fera. Il a déjà commencé avec la libération de quelques prisonniers politiques. Puis avec l'abolition de la « Cour du Peuple » (en janvier 2005, une directive du colonel Qadhafi au Congrès général du

Actualité

[Entretien]

Peuple, a demandé l'abolition de la Cour du Peuple - procès politique secret -). En revanche, après sa mort, la Libye de Seif el Islam devrait vraisemblablement suivre le chemin balisé d'un régime autoritaire libéral. A cet égard, la constitution de la monarchie d'Idris (1951-1969) pourrait être réactualisée afin de réintroduire la liberté de la presse et le droit d'association. La levée des sanctions internationales a provoqué la résurgence de certaines revendications. En mars 2004, peu avant la visite de William Burns à Tripoli, un document signé par 108 membres de l'opposition a appelé à des réformes en Libye.

Z.M. : Dans la pensée « jamahiriyyenne », issue du *Livre vert* écrit par Mouammar Qadhafi, cette question n'a pas lieu d'être posée. Car la Jamahiriya, qui signifie « l'Etat des masses », est une expression de la démocratie : la démocratie directe. Personnellement, je trouve que ce système, fondé sur le rassemblement du peuple dans des « congrès populaires de base », mérite d'être étudié sous son aspect théorique. En tout cas, en Libye, comme dans tous les pays arabes d'ailleurs, ce n'est pas le système politique qui pose problème mais d'autres questions fondamentales, comme le rapport Religion/Etat ou Tribu/Société, qui nécessitent un débat impliquant tous les membres de la société.

Qadhafi reste et restera toujours un « révolutionnaire », même s'il n'est plus un « révolutionnaire actif ».

Z. Mohammed

> Qadhafi est-il encore un « révolutionnaire » ?

L.M. : En septembre 2003, la levée de l'embargo a laissé apparaître un homme vieilli qui gouverne depuis 1969 ! Le révolutionnaire Mouamar Qadhafi, l'opposant à l'échelon mondial, prône, une fois la soixantaine passée, la paix et ambitionne de jouer un rôle de « sage » à l'instar de Nelson Mandela et Gorbatchev. Force est de constater que la ferveur révolutionnaire des premiers temps a disparu. En effet, comme la monarchie d'Idris, la Jamahiriya est devenue un instrument politique au service d'une tribu, la Qadhafa, et un formidable instrument de

richesse pour la famille de Qadhafi. Ce « rétrécissement » tribal du régime nourrit les critiques d'une population exaspérée par les choix incompréhensibles faits par le gouvernement et par le gâchis des ressources effectué au profit d'une minorité privilégiée. Dans une intervention « révolutionnaire », en février 2000, devant le Congrès général du Peuple, Qadhafi s'est emporté et a lancé à ses auditeurs : « La Révolution a-t-elle eu lieu pour que le revenu du pétrole soit dépensé à l'étranger en achat de Kleenex ? Ce n'était pas la peine dans ces conditions de faire des sacrifices pendant quarante ans » !



Z.M. : Pour moi, Qadhafi reste et restera toujours un « révolutionnaire », même s'il n'est plus un « révolutionnaire actif ». Il faut faire ici une distinction entre l'homme et le politique. Dans sa façon d'être comme dans sa pensée, Qadhafi n'a cessé de montrer son rejet du conformisme. En revanche, il est évident que le politique a beaucoup évolué. Qadhafi, l'anti-impérialiste des années 1980, n'était plus le Qadhafi des années 1970, très attaché au projet panarabiste, et le Qadhafi des années 1990, abandonné et préoccupé de trouver une issue à l'affaire Lockerbie, a cédé la place à un Qadhafi tourné vers l'Afrique et soucieux de normaliser les relations de son pays avec le reste du monde, y compris les pays occidentaux. ■

Propos recueillis par Hasni Abidi

AGENDA

Février 2006

Salima Djebbari

Appels à contributions

Fourth International Conference on Popular Culture in the Middle East and North Africa: Public Spaces, Mass Media and Mass Consumption

5- 7 avril 2006, Ifrane, Maroc
Organisation: Al Akhawayn University (School of Humanities and Social Sciences), Ifrane & Oxford University.

Lieu & Contact:

Dr John Shoup, j.shoup@aui.ma

Date limite des propositions de communications (anglais, arabe, français): 15 décembre 2005

The Worlds of Ibn Khaldûn

8-10 juin 2006, Tanger, Maroc
Organisation: American Institute for Maghreb Studies/AIMS
Lieu & Contact: Dr Ronald A. Messier, ronald.

a.messier@vanderbilt.edu; James Miller, cemat@planet.tn; www.aimsnorthafrica.org

Date limite des propositions

(anglais, arabe, français):
31 janvier 2006

Le Partenariat euro-méditerranéen: construction régionale ou dilution dans la mondialisation ?
26-27 mai 2006, Université Galatasaray, Istanbul, Turquie

Organisation: Groupe de recherche du CNRS - EMMA (Economie Méditerranée Monde Arabe)

Lieu & Contact: Ahmet Insel, ainsel@gsu.edu.fr; Henri Regnault, henri.regnault@univ-pau.fr

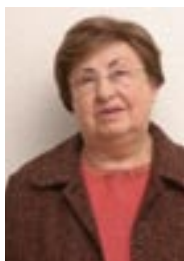
Date limite des propositions (anglais, français):
22 décembre 2005

ZOOM

La Conférence sur les Violations des Droits Humains sous l'Occupation de l'Irak

Juliette Sayegh

Professeur à John Hopkins et ancienne directrice de l'Unicef à Bagdad.



A l'initiative de WATIS-MO, organisation non-gouvernementale libyenne présidée par la fille du Colonel Qadhafi, une conférence internationale a été organisée sur le thème «Violations des Droits Humains sous l'Occupation de l'Irak après son Invasion». Son objectif était de dévoiler à la communauté internationale les importantes violations des droits humains par les forces militaires dirigées par les Etats-Unis en Irak. Elle a rassemblé plus de 100 participants, parmi lesquels des professeurs, des avocats, des militants pour les droits humains et des représentants de la presse venant d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient.



Les discussions ont porté essentiellement sur les points suivants: (1) l'occupation de l'Irak et la légitimité de la résistance; (2) les violations des droits civils et des droits des prisonniers sous l'occupation; (3) les violations des droits internationaux humanitaires (les Conventions de Genève); (4) le rôle des organisations internationales face aux violations des droits humains en Irak.

Les discours, les interventions et les témoignages des détenus de Abu-Graib ont soulevé plusieurs questions sur l'occupation en

général, et les violations des droits humains en particulier. Ils ont montré, dans leur ensemble, que l'invasion et l'occupation ont en réalité pour but «d'assurer les intérêts de la grande puissance et de ses alliés pour maintenir son hégémonie économique, politique et militaire, au détriment des conventions, des instruments internationaux et de la Charte des Nations Unies». Des expériences criantes vécues par les prisonniers et la population civile (en particulier les femmes et les enfants) ont été présentées par des victimes, des anciens détenus ou des témoins directs. Tous s'accordent à dire que les forces militaires et para-militaires ont commis de flagrantes violations du droit international et du droit humanitaire, qui continuent de causer la souffrance et la mort de milliers de personnes (meurtres, détentions arbitraires, prise d'otages, assassinats ciblés - notamment des enfants et des professeurs -, et viols de femmes).

La conférence s'est prononcée en faveur de la création d'un Comité de suivi composé d'avocats, de spécialistes et de journalistes. Ce Comité sera chargé de préparer des documents contenant des faits et des références, et de les publier dans tous les pays du monde et dans les pays occupants en particulier. Il devra aussi proposer des projets de recherche dans des domaines liés aux droits humains, et offrir une assistance légale et financière aux victimes des violations des droits de l'homme en Irak. ■

PORTRAIT

Iyad Allaoui, le goût du pouvoir

Chiara Sulmoni

Assistante de recherche stagiaire au Cermam.

Hasni Abidi

Iyad Allaoui a été premier ministre irakien par intérim du 28 juin 2004 au 7 avril 2005, avant de laisser la place à Ibrahim al-Ja'afari, du parti Da'wa. Avant le transfert du pouvoir de l'Autorité provisoire de la Coalition

au Conseil de gouvernement irakien, Allaoui avait occupé la charge de ministre de la Défense et, en octobre 2003, avait assumé la présidence tournante du Conseil.

Iyad Allaoui, né 1945, est membre de l'élite chiite laïque de l'opposition en exil. Après avoir adhéré au Baath, il en sort en 1975 à la suite d'un désaccord, dès le début des années 70, avec Saddam Hussein. En 1978, il échappe à une tentative d'assassinat à Londres. En 1991, avec l'appui de la CIA et du MI6, il fait partie des cofondateurs de l'Iraqi National Accord (INA, Parti de l'entente irakien), groupe d'opposition formé surtout de baathistes déçus issus des milieux militaires irakiens. L'INA est connu pour avoir fomenté un coup d'Etat militaire en Irak dans les années 90. Allaoui et l'INA sont également impliqués dans la transmission aux services secrets britanniques du tristement célèbre faux dossier, fourni par un officier irakien, sur les armes de destruction massive potentiellement détenues par le régime en place à Bagdad.



Iyad Allaoui. A. al-marjani. AP

L'origine des membres de l'INA, ainsi que le réseau de contacts personnels d'Allaoui à Washington et à Londres, ont contribué à son accession au poste de premier ministre et de président du Comité de sécurité du Conseil de gouvernement. Un poste-clé qui lui a permis de se charger de l'organisation des nouvelles forces armées, de police et d'espionnage. C'est à ce titre qu'Allaoui s'est opposé fermement à une purge contre les anciens baathistes.

Iyad Allaoui a été souvent présenté par les médias comme un homme inspirant la méfiance. Aux élections de janvier 2005, son parti s'est placé en troisième position, avec seulement 14% des voix. Il est vrai qu'Allaoui ne dispose pas d'une véritable assise populaire en Irak. Si la majorité des Irakiens sont plutôt circonspects à l'égard des exilés ayant des liens politiques et financiers à l'étranger, c'est

Actualité

[Recherche en cours]

aussi parce que ce sont les chefs religieux, et leurs alliés, qui jouissent traditionnellement de la popularité. Allaoui reste, aux yeux des Irakiens, éloigné de leurs attentes et poursuivi par son passé controversé au sein du Baath. Le succès du processus démocratique en Irak dépendra de la capacité des figures politiques, non seulement à présenter un vrai projet de société pour le pays, mais aussi à gagner la confiance de tous les Irakiens convaincus qu'ils n'ont d'autre choix que de vivre ensemble. ■

AGENDA

Février 2006

Salima Djebbari

Conférence internationale

Islamic Banking and Finance
23-24 février 2006, Beyrouth, Liban
Organisation: Université américaine, Beyrouth. Lieu &
Contact: www.lau.edu.lb/news-events/conferences/islamic_bf/

Mars 2006

Colloque international

Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb. Quels marchés du travail? 15-16 mars 2006, Rabat, Maroc
Organisation: Université libre de Bruxelles, CNRS, Centre d'études et de recherches démographiques (CERED, Rabat)
Contact: www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat
(anglais, arabe, français):
31 janvier 2006

Parution

Migrations méditerranéennes,
1^{er} Rapport annuel 2005

Consortium euro-méditerranéen pour la recherche appliquée sur les migrations internationales (CARIM)
Site: www.carim.org/Publications/Annual.asp

RECHERCHE EN COURS

Etude de l'architecture de la période islamique en Iran d'après une source inédite

Marine Fromanger

Docteur en histoire de l'art et archéologie de l'Université d'Aix-en-Provence. Mme Fromanger a obtenu une bourse de l'Institut français de recherche sur l'Iran.

Ce couple photographique réunit deux clichés d'un même sujet, réalisés à un intervalle de près de 90 ans. Ces « Regards croisés » sont issus d'une étude scientifique commencée en 1998 sur le Fonds Viollet. Ce dernier, conservé à l'Institut d'études iraniennes (Paris III Sorbonne Nouvelle – CNRS Mondes iranien et indien), regroupe le matériel de recherche de l'architecte français Henry Viollet (1880-1955) qui voyagea en Orient entre 1904 et 1913. Envoyé par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux Arts, il étudia et photographia l'architecture - en particulier les monuments de la période islamique - des régions de la Mésopotamie et de la Perse. Le Fonds Viollet comporte 930 négatifs sur plaque de verre, 2000 tirages papier et 1620 pièces d'archives classées et dépouillées au cours de ces dernières années (Fromanger, Marine, *Inventaire analytique du Fonds Viollet*, Tome II, D.E.A., Aix en Provence, Université Aix-Marseille I - Univ. de Provence, 1997-1998). Au cours de l'année 2000, les négatifs sur plaques de verre ont été numérisés dans le cadre des « projets innovants » accordés par l'Université de Paris III. Lors de la rédaction d'un doctorat d'His-

toire de l'Art et Archéologie (*Henry Viollet en Perse 1911-1913. L'Architecture iranienne à la période islamique d'après une source inédite: le Fonds Viollet*, Aix en Provence, Université Aix-Marseille I - Univ. de Provence, 2003), je me suis attelée à l'étude de ces documents inédits, en particulier ceux qui se rapportaient à la Perse (Iran actuel), visitée par l'architecte au cours des années 1912 et 1913. Les photographies d'Henry Viollet forment actuellement un véritable inventaire raisonné de l'architecture islamique en Iran, regroupant des constructions civiles et religieuses (mosquées, tombeaux, ponts, palais, minarets et tours) datées entre le début de l'Islam et la fin du règne Qâjâr (environ du VIII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle). Afin de réhabiliter ce fonds et de mettre en valeur les clichés réalisés à la veille de la première Guerre mondiale, il m'est apparu nécessaire de les confronter à des prises de vue contemporaines, ce qui permet de constater les restaurations, les transformations, et parfois même les destructions opérées.

Au total, grâce à l'entière collaboration des services de l'Organisation du patrimoine iranien (Mirâs-e Farhangi), près de 70 monuments ont été photographiés et étudiés en 2000 et 2003, d'après les clichés et les plans d'Henry Viollet. Ce travail sera prochainement présenté dans un ouvrage publié par l'Institut français de recherche en Iran, en coédition avec Mirâs-e Farhangi. Afin d'établir une comparaison, je souhaiterais étendre cette recherche à d'autres pays avoisinants comme l'Irak, l'Azerbaïdjan ou bien le Turkménistan, visités entre 1910 et 1913 par l'architecte français ■



Etude de l'architecture de la période islamique en Iran d'après une source inédite: le Fonds Viollet.

Actualité

[Note de lecture / Genève]

NOTE DE LECTURE

Al-Jazeera. How Arab TV News Challenged the World

de Hugh Miles,
Londres, Abacus, 2005

Chiara Sulmoni



La chaîne satellitaire arabe Al-Jazira a été controversée dès son lancement. Cette controverse tient à la liberté d'expression qu'elle s'est octroyée et qui dérange tant l'Occident que le Moyen-Orient, et aussi à ses liens avec certains réseaux d'information, considérés comme peu clairs et peu légitimes. Les accusations contradictoires lâchées régulièrement à son encontre soulignent d'une façon assez frappante la difficulté qu'il y a à la définir et à la situer, et qui crée un soupçon généralisé.

Hugh Miles retrace la montée en puissance de la chaîne en la situant avant tout dans le contexte politique, économique et social du Qatar, et par rapport aux idées progressistes de son émir. L'auteur rappelle et examine de manière complète toutes les difficultés qu'Al-Jazira a rencontrées et rencontre toujours sur sa voie, en révélant des aspects - d'ordinaire cachés - de sa gestion et de sa pratique du journalisme. On arrive par exemple à s'orienter, grâce à un éclairage détaillé, parmi les mécanismes et les principes du marché de la publicité - et des revenus financiers qu'elle procure - au Moyen-Orient. Naturellement, l'ouvrage aborde aussi des problématiques plus étroitement liées à l'éthique de la télévision et mentionne les pressions, contraintes, menaces et dangers constants qui accompagnent les professionnels de la chaîne partout dans le monde. C'est le métier du journaliste d'Al-Jazira qui est étudié à fond, grâce aux nombreuses interviews réalisées par l'auteur. L'image qui en résulte est celle d'une télévision d'avant-garde - parfois exposée à de grands risques - et pas seulement *pour* et *dans* le monde arabe. Al-Jazira est contestée soit par les gouvernements et la rue arabes, soit par les gouvernements occiden-

taux, surtout depuis le début de cette guerre médiatique engagée en 2001 par plusieurs partis pour justifier une certaine politique concernant la lutte anti-terroriste, la violence dans les territoires palestiniens et l'Irak. Et c'est précisément par ses reportages sur la seconde Intifada et la guerre en Irak qu'Al-Jazira a conquis cette visibilité planétaire qui la protège.

L'ouvrage de Hugh Miles est particulièrement captivant dans sa façon de mêler savamment l'analyse, le contexte économique, politique et social, et l'évocation continue de faits et d'anecdotes qui ne se limitent pas à la vie de la chaîne proprement dite, mais se rapportent au rôle des médias dans le monde arabe en général. Les événements sont évoqués dans une nouvelle perspective, comme à travers une prise de vue télévisée. L'histoire même d'Al-Jazira est étroitement liée à l'actualité récente, comme en témoignent les titres des chapitres du livre, qui ne se réfèrent pas à elle mais aux événements qui ont contribué à son ascension. L'actualité a donné du relief à cette télévision autant qu'Al-Jazira a donné du relief à l'actualité. ■

GENEVE ET LE MONDE

Le Cristal Rouge, emblème de la discorde

Yasmine Chikhi

Assistante de recherche stagiaire au Cermam.

Une conférence diplomatique rassemblant les 192 Etats signataires des Conventions de Genève s'est clôturée sous l'égide de la Suisse, après avoir adopté un emblème supplémentaire pour le mouvement de la Croix-Rouge. On satisfait ainsi aux demandes des Etats qui ne se reconnaissent ni dans le croissant rouge, ni dans la croix rouge. Malgré les réticences de la Syrie, ce nouvel emblème, le cristal rouge, carré rouge sur fond blanc reposant sur l'une de ses pointes, a été choisi parce qu'il ne possède pas de connotation religieuse, culturelle ou politique. En outre, il n'empêchera en aucun cas l'usage des emblèmes précédents : il n'est qu'un signe de plus, venant s'ajouter à la croix et au croissant rouges.

Utilisés depuis le XIXe siècle, la croix rouge et le croissant rouge sont les symboles universels du secours aux victimes des conflits armés et des catastrophes naturelles, de même que des signes visibles de la neutralité absolue et de l'universalité de la mission humanitaire. L'emblème de la croix rouge sur fond blanc a été officiellement adopté en 1864, un an après la création du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), pour rendre hommage à l'engagement de la Suisse en faveur de cette organisation. Mais à l'époque, personne ne se doutait que le choix d'une croix rouge pourrait donner lieu à des contestations lorsque l'œuvre, à caractère exclusivement humanitaire, franchirait les limites du « vieux continent ». En 1929, c'est au tour des pays musulmans de faire reconnaître leur emblème, le croissant rouge.

Un pas important vers l'adoption du nouvel emblème de la Croix-Rouge a été franchi, fin novembre, avec la signature d'un accord de reconnaissance mutuelle et de coopération entre les sociétés de secours israélienne et palestinienne. Le « cristal rouge » devra permettre au mouvement israélien, le

Magen David Adom (MDA), de rejoindre, enfin, le CICR. En effet, le MDA n'en avait jamais fait partie car son signe distinctif, l'étoile de David, n'était pas reconnu. Par cet acte, le Magen David Adom reconnaît la souveraineté du croissant rouge palestinien dans les territoires occupés; en même temps, le MDA peut intervenir là où la société de secours palestinienne n'a pas accès - principalement dans les colonies.

Au-delà de la création d'un nouvel emblème, c'est la reconnaissance mutuelle des organisations de secours nationales qui ouvre désormais la voie à une normalisation technique et logistique au sein du CICR. Mais la paix passera-elle nécessairement par l'adoption d'un énième emblème ?

Le cristal rouge risque d'ouvrir la voie à une polémique qui banalisera non seulement l'emblème historique du CICR, mais aussi l'action même d'une organisation à la croisée des chemins et dont la feuille de route est plus que jamais critiquée. ■

Actualité

[Kiosque / Culture]

KIOSQUE

Traducteurs et passeurs (II): l'École de Tolède

Philippe Jacques

L'École de Bagdad et l'École de Tolède ont toutes deux servi de relais entre des civilisations très éloignées dans l'espace et dans le temps. A Bagdad, du IXe au Xe siècles, des traducteurs ont mis en arabe la science et la philosophie de la Grèce antique, en s'appuyant sur la langue et la littérature syriaques. A Tolède, au XIIe siècle (sous l'impulsion de l'archevêque Raymond) et au XIIIe siècle (sous celle du roi Alphonse X le Sage), d'autres traducteurs ont fait de même, en partant de l'arabe, pour en produire des versions latines, hébraïques ou castillanes. Autre point commun entre les deux écoles: leur caractère interconfessionnel et international. On trouve à Tolède des

Espagnols arabisants, chrétiens et juifs, des Italiens, trois Britanniques, un Flamand et même un Dalmate.

Après les points communs, les différences: Bagdad disposait d'une institution, la Maison de la Sagesse, spécialement créée pour conserver, traduire et réaliser des écrits scientifiques, mais Tolède n'était que la plus active des villes espagnoles où un vaste mouvement de traduction s'est manifesté en cette deuxième partie du Moyen Âge – c'est pourquoi l'expression même d'«École de Tolède», très usitée parce qu'elle est commode, est en fait contestée par les historiens d'aujourd'hui. Par ailleurs, si l'on peut dire que nos Tolédans ont permis à des intellectuels occidentaux comme Abélard ou Thomas d'Aquin de lire Aristote, on doit souligner que, souvent, ils n'en lisaient que des traductions latines de traductions arabes de traductions syriaques de l'original

grec. La fidélité à celui-ci a dû en souffrir!

Il reste que l'engouement des universités européennes naissantes pour Aristote (et Platon, Hippocrate, Héraclite, Ptolémée,...) ne s'explique pas sans les travaux de «nos Tolédans», malgré leur infidélité. Ces travaux ont suscité d'abord l'intérêt de l'Occident pour l'antiquité grecque, puis le désir d'en avoir une connaissance directe, d'avoir accès sans intermédiaire à des textes aussi authentiques que possible. C'est après la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453 et l'émigration de nombreux lettrés byzantins, en premier lieu vers l'Italie, que pour la première fois depuis l'empire romain on traduira enfin, directement et



Sinagoga de Santa Maria la Blanca

à grande échelle, de grec en latin. La Renaissance, cette impressionnante ré-hellénisation de l'Europe occidentale, a été entamée (sans qu'ils s'en soient doutés) grâce aux Arabes, avant d'être parachevée (sans qu'ils en aient eu l'intention) grâce aux Turcs. ■

CULTURE

Al-Hour al-Aïn, « Les Belles Vierges » : une autre victime des médias?

Mohammed Al-Jazairy

Al-Hour al-Aïn désigne la récompense des fidèles au Paradis. C'est aussi le nom d'une série télévisée diffusée par la chaîne saoudienne MBC pendant le dernier mois de Ramadan, aux heures de grande écoute. Certes, le thème de cette série avait été largement rebattu par les médias, mais MBC escomptait que des millions de téléspectateurs seraient curieux de voir, adapté pour l'écran, un drame retentissant survenu dans le complexe résidentiel d'Al-Mahiya à Riyad. Hélas, le succès n'a pas été au rendez-vous. Ce cas rappelle celui d'un autre feuilleton, *La route de Kaboul*, diffusé l'an dernier, et qui avait provoqué des controverses similaires. La présentation audacieuse de la religion, du

terrorisme et de la politique avait provoqué son interruption soudaine, la société de production ayant reçu des menaces de la part de groupes fondamentalistes.

L'écrivaine saoudienne Iman Al-Qowaifely a dit à ce propos: « Je crois que la série *Al-Hour al-Aïn* a été injustement critiquée par les médias, parce que le scénario était basé sur un sujet d'actualité ». Al-Qowaifely a ajouté: « La qualité dramaturgique de la série était faible. Comme dans *La Route de Kaboul*, les auteurs ont trop joué sur l'émotion soulevée par le drame. En outre, conclut-elle, il faut du temps pour entrer dans chaque épisode, et un certain nombre de ces épisodes concerne des affaires qui sont complètement étrangères au contexte de la série, comme l'histoire très médiatisée de la présentatrice de télévision saoudienne Rania Al-Baz ».

Un autre critique littéraire, Mohamed Al-Othaim, reconnaît que « la série a adopté une approche narrative mais n'a pas analysé de façon courageuse le code de conduite du mouvement Al-Sahwa [le Réveil Islamique, mouvement politico-religieux apparu en Arabie saoudite vers le milieu des années

80]. *Al-Hour al-Aïn* n'a pas échoué seulement à cause de la réaction des médias, mais aussi parce que le script était très pauvre ». La chaîne MBC, qui a diffusé le feuilleton en exclusivité, se défend d'avoir réalisé un mauvais produit et contre-attaque maladroitement. Elle affirme que l'attitude des médias est « contraire aux enseignements de notre religion, l'Islam, qui nous demande de ne pas préjuger et de s'abstenir du soupçon ». La série a chuté, non seulement en termes d'audience, mais aussi dans l'estime de l'institution religieuse, qui a reçu des demandes de téléspectateurs réclamant la publication de décrets pour interdire l'utilisation de l'expression coranique *Al-Hour al-Aïn*. ■

Conférence - Débat

Reform and Democracy in the Arab World

Université de Montréal,
Université McGill et CERMAM

Point de vue

[A suivre...]

A SUIVRE...

Les musulmans et les médias

Faisal Abbas

Alors que les musulmans de Grande-Bretagne et l'Islam sont plus que jamais sous les feux des médias, le Muslim Council of Britain (MCB) a organisé récemment un séminaire intitulé « Les musulmans de Grande-Bretagne : relations avec les médias ». Cette rencontre a réuni des chercheurs, ainsi que des professionnels des médias très connus, comme Graham Dudman, rédacteur en chef du tabloïd *The Sun*. Un certain nombre de participants, opposés au « contenu anti-islamique » de ce journal, ont critiqué Dudman. La majorité du public présent au séminaire ayant reconnu ne pas lire *The Sun*, le quotidien le plus vendu du pays, Dudman a déclaré que son journal n'était pas contre les musulmans, mais contre les terroristes et ceux qui prêchent la haine.

Le rédacteur politique du *Daily Mirror*, autre tabloïd, a indiqué que les journalistes devaient clarifier la nature et les méthodes de leur travail, afin

que le public n'en vienne pas à tirer des conclusions erronées. Le professeur Greg Philo, de l'Unité médias de l'Université de Glasgow, et auteur de *Bad News From Israel*, a parlé de la connaissance limitée du public au sujet du conflit arabo-israélien et de l'actualité du Moyen-Orient. Parmi les orateurs, figuraient des rédacteurs de *The Independent*, du *Times* et du *Sunday Times*, et des reporters de la BBC. Le débat entre le public et les orateurs a mis en évidence la rancœur d'un certain nombre de musulmans à l'égard des médias occidentaux. Des journalistes de la BBC ont apporté des éclaircissements sur la politique éditoriale de leur maison ; ils ont indiqué



que le mot « terroriste » était rarement utilisé dans les émissions de la BBC, et que celle-ci parlait de la Palestine comme des « territoires occupés ». Le professeur Philo a ajouté qu'il était important de préciser qui était l'occupant, car une enquête conduite par l'Unité médias avait montré que certaines personnes croyaient qu'il s'agissait d'un territoire israélien, qui serait donc occupé par les Palestiniens. « Les journalistes doivent indiquer qu'il est question du territoire palestinien occupé par les Israéliens depuis 1967, et rappeler au public que cette position internationale est libre de préjugés. »

Iqbal Sacranie, secrétaire général du MCB, a consacré son allocution à la réaction suscitée par son conflit avec l'émission *Panorama*. Le MCB croit que l'épisode transmis sur la BBC était « profondément injuste » et constituait « une chasse aux sorcières ». Sacranie a dit que l'organisation avait reçu des flots de lettres de soutien de la part de musulmans de Grande-Bretagne et d'un certain nombre de non-musulmans. Il a imputé aux deux parties le manque d'équité et d'objectivité du reportage. Concernant les musulmans qui vivent

en Grande-Bretagne, il a dénoncé leur manque d'efforts pour « faire connaître aux autres les enseignements tolérants de l'Islam » et leur refus de « parler avec la presse. » Sacranie a ajouté que les problèmes survenaient lorsque les profes-

sionnels des médias ne connaissaient qu'une partie de la vérité.

Des personnalités religieuses et civiles étrangères ont également participé au séminaire ; parmi elles, Mohammad Amin Moussa, du Centre islamique de Singapour, à la tête d'une délégation effectuant une visite auprès d'un certain nombre de communautés musulmanes dans le monde et désireuse de connaître l'expérience du MCB. Rappelons enfin que le MCB est une organisation confédérale fondée il y a sept ans, qui regroupe environ 400 mosquées et d'autres associations islamiques. ■

Prochainement dans La Lettre du CERMAM

La guerre des images dans le Monde arabe
Le Koweït, fin de règne

La rédaction de la Lettre du Cermam souhaite à ses lecteurs de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une belle et heureuse année 2006.



La Lettre du CERMAM

Directrice de la publication

Victoria Curzon Price

Directeur de la rédaction

Hasni Abidi

Secrétaire de rédaction

Carole Lager

Collaborateurs

Halla Al Najjar

Yasmine Chikhi

Salima Djebbari

Philippe Jacques

Myriam Suard

Chiara Sulmoni

Crédits photos

Nicolas de Lavergne

Graphisme et mise en page

mariocuddeDesign

Impression

Imprimerie des Bergues, Carouge

ISSN 1661-3538